



APPROCHE ORTHOPHONIQUE DE LA PRISE EN CHARGE DES TROUBLES DE LA COMMUNICATION CHEZ L'ENFANT ET CHEZ L'ADULTE EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL

Intervenant: Christophe RIVES, Orthophoniste

Dates: Vendredi 25 et samedi 26 Novembre 2016

Horaires: 9h -12h30 ; 13h30 - 17h00(14h) Accueil dès 8h30

Merci de prévoir 30 minutes supplémentaires en fin de formation pour remplir les divers documents (questionnaires de fin de formation).

Nombre de participants: 30

Prix: 340 euros TTC (chèque)

Prix DPC : 420€

étape 1 : Questionnaire : du 24/10 au 18/11/2016

étape 2 : Formation présentielle: les 25 et 26/11/2016

étape 3 : Questionnaire de suivi à distance : du 28/11 au 30/12/2016

Lieu: Espace Vestrepain , 24 rue Vestrepain 31100 TOULOUSE

Inscriptions avant le: 25 Octobre 2016

Objectifs :

- Acquérir ou renforcer leurs connaissances et compétences en matière d'analyse des indicateurs de dysfonctionnement de l'oralité chez la personne de handicap mental.
- Acquérir ou renforcer leurs connaissances en matière d'analyse et d'évaluation des stratégies de communication mises en place par les personnes avec handicap mental.
- Améliorer la qualité de la prise en charge des personnes en matière de troubles des oralités alimentaires et verbales spécifiques à certains syndromes dans le champ du handicap mental.

Programme :

Lancement du programme (durée indicative:1h)

- Présentation de l'organisme et du formateur
- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités
- Présentation des critères permettant d'évaluer l'efficacité du programme
- Identification des attentes et besoins spécifiques des participants
- Analyse des résultats du questionnaire (de l'étape 1) d'évaluation des connaissances.

Apports théoriques (durée indicative:3h):

Présentation de l'actualisation des concepts dans le champ du handicap mental. (approche éco-systémique)

Présentation de différents syndromes et maladies rares générant un handicap mental. (tableaux cliniques)

- Phénotype comportemental et cognitif
- Des spécificités cognitives à prendre en compte dans la prise en charge orthophonique

Quelle évaluation proposer et à quel moment ? (approche

Ref : Rives C (2015/2016 à paraître). Prise en charge orthophonique de la personne en situation de handicap mental. In J.-M. Kremer, C. Maeder, E. Lerderlé (dir.), Guide de l'orthophonie. Paris : Lavoisier.

(durée indicative:3h):

Éducation précoce et fonctions oro-faciales : une question d'"oralité s" ?

° Développement et spécificités des oralités

alimentaires et verbales chez la personne porteuse de handicap mental exemple de la trisomie 21.

- présentation du développement de l'oralité alimentaire
- présentation du développement de l'oralité verbale
- les fonctions oro-faciales et les dysfonctions
- la dysoralité spécifique dans la trisomie 21 (approche corrective fonctionnelle en orthophonie).

Présentation d'une expérimentation : prise en charge précoce, continue et pluridisciplinaire des fonctions oro-faciales et de l'oralité - Exemple de l'atelier "oralité s" du SESSAD Trisomie 21 Haute-Garonne.

Analyse en groupe de l'expérimentation et échanges de pratiques.

(ref: De freminville B, Brouquières C, François F, Dussourd-Deparis M, Rives C (2010). Accès aux soins et regards croisés sur la prise en charge et l'accompagnement de la personne porteuse de trisomie 21. L'Orthophoniste-Dossier, 302 : 19-26.)

Apports pratiques :

expérimentation des gestes techniques présentés à l'étape 3 dans l'approche technique fonctionnelle.

- la stabilisation posturale
- les Praxo-gnosies oro-faciales
- la mastication
- alimentation et autodétermination

Ref : Rives C (2012). Les enjeux de la régulation du tonus dans la prise en charge des troubles spécifiques de l'oralité de la personne porteuse de Trisomie 21 .Rééducation Orthophonique, 250 : 37-50.

Apports théoriques (durée indicative:3h):

Place des techniques augmentatives et alternatives dans la prise en charge orthophonique des troubles de la communication des personnes avec trisomie 21.

- Prise en charge orthophonique
- Intégration scolaire et sociale
- Intégration et/ou inclusion et accès aux soins
- Concept d'autodétermination

Ref : Rives(2015). Place des nouvelles technologies dans le champ du handicap mental : perspectives orthophoniques. Rééducation Orthophonique (à paraître).

Réflexion autour d'études de cas cliniques (durée indicative:2h):

Exemples cliniques de prise en charge enfant et adulte. Question de l'accompagnement parental, familial ou social.

Ref : De chefdebien, Sarda.L (2011). Les enjeux de l'information sur l'Oralité dans le cadre de la Trisomie 21 : étude de faisabilité pour l'élaboration d'un outil d'information destiné aux familles. Mémoire présenté en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophonie, « Université Paul SABATIER, Toulouse III – Faculté de Médecine Toulouse Rangueil- Enseignement d'orthophonie » Toulouse.

Questionnaires de fin de formation (durée indicative:1h)

Questionnaire de connaissance post formation en 3 volets

- pratique professionnelle



- savoirs
- questionnement

- Formalisation du bilan individuel d'activité attestant de l'implication du professionnel à un programme de DPC (Rappel des étapes 1 à 8)
- Rappel des critères permettant d'évaluer l'efficacité du programme de formation
- Evaluation de la satisfaction des participants

Merci de prévoir 30 minutes supplémentaires en fin de formation pour remplir les divers documents (questionnaires de fin de formation).

Moyens pédagogiques : Supports écrits et power point, mise en situation et étude de cas

A noter :

Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation. Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.

Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction seront remis aux participants et devront être complétés et remis à l'animatrice à la fin de la formation.

A adresser au :

**SDORMP FORM
« inscription 2016, formation 16 »
BP 4
31450 BAZIEGE**

Contact : Morgane LE BRAS : morgane_le_bras@yahoo.fr